CONVENTION DE STAGE

ARTICLE PREMIER:

La présente convention règle les rapports entre :
L' <i>Ecole Supérieure Privée des Technologies et d'ingénierie</i> (TEK-UP), sise à Ghazala Technoparc 08 Rue Newton, 2083 Ariana Tunisia, représentée par son Directeur Monsieur Aïssa ZEGHABI
et la société, sise à représentée par son (Président) Directeur Général (Madame/Monsieur)
Cette convention concerne le stage de projet de fin d'études d'ingénieur qui est effectué dans les locaux de la société
Monsieur
ARTICLE 2:
Le stage de projet de fin d'études d'ingénieur constitue un complément de travail pratique à la formation théorique et académique dispensée pendant les 5 premiers semestres de formation d'ingénieur à TEK-UP.
ARTICLE 3:
Le programme de stage sera établi par le Maître de Stage à
ARTICLE 4:
L'élève-ingénieur stagiaire demeure, pendant la durée de son stage à, élève ingénieur de TEK-UP.
ARTICLE 5:
Durant son stage, l'élève-ingénieur stagiaire sera soumis au règlement intérieur de, qui doit être obligatoirement signé par le stagiaire.
ARTICLE 6:
En cas de manquement à la discipline, le Responsable de

ARTICLE 7 :

A Tunis, le .../.../

Aïssa ZEGHABI

Le Directeur de TEK-UP

ARTICLE 7:		
Au cours du stage en Tunisie, l'élève-ingénieur stagiaire continuera à bénéficier de la législation sur les accidents du travail, comme prévu dans son régime d'assurance scolaire à TEK-UP. Pour un stage à l'étranger, le stagiaire doit justifier la souscription d'une assurance supplémentaire d'assistance voyage, couvrant les risques professionnels liés à l'activité du stage, pour toute la période du séjour à l'étranger.		
	stagiaire, au cours du stage, le Responsable de e plus rapidement possible le Directeur de TEK-UP.	
ARTICLE 8:		
	à la charge de l'élève-ingénieur stagiaire tant qu'il, de déplacement et de séjour à l'étranger nécessités	
ARTICLE 9:		
Le Directeur des Études et des Stages à son appréciation sur le	TEK-UP demandera au Maître de Stage à travail de l'élève-ingénieur stagiaire.	
Il sera remis à l'élève-ingénieur stagiaire un certificat indiquant la nature et la durée du stage après avoir remis un rapport sur ses travaux durant le stage et qui doit être approuvé par le Maître de Stage à		
ARTICLE 10:		
A son retour de stage, l'élève-ingénieur stagiaire remettra à l'administration de TEK-UP un rapport au nombre d'exemplaires imposé par TEK-UP, en plus d'une copie qui sera communiquée au Maître du Stage à		
A Tunis, le/	A Tunis, le/	
	Le Maître du Stage a	

A Tunis, le / /.....

.....

Le (Président) Directeur Général de